

Nombre de membres	16
Membres présents	13
Votants	13
Exprimés	13
Oui	13
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20230705-DEL-2023-34-DE
Date de télétransmission : 07/07/2023
Date de réception préfecture : 07/07/2023



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 28 juin 2023

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Franck FOUR - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Philippe SIMON Michel THEYS - Guy TOUZET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2023-34

OBJET : PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE MONTS ET BARRAGES PATRIMOINE DES CHEMINS DE FER SUR LE PAYS MONTS ET BARRAGES PHASE 1 DEMANDE SUBVENTION LEADER 2023-2027

Monsieur le Président rappelle que le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages souhaite valoriser la mémoire et les patrimoines liés aux chemins de fer ayant traversé son territoire :

- le train avec la ligne Limoges - Ussel inaugurée en 1881 et toujours en service,
- le tramway départemental avec la ligne n° 4 Limoges - Peyrat-le-Château, exploitée par la Compagnie des Chemins de Fer de la Haute-Vienne entre 1912 et 1949.

Le Pays d'art et d'histoire souhaite présenter de manière didactique et pédagogique l'histoire et le patrimoine issus de ces deux modes de transport qui ont révolutionné la vie de du territoire entre la fin du XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle, avec la réalisation d'une exposition itinérante. Celle-ci aura vocation à parcourir l'ensemble du Pays Monts et Barrages.

Ce projet comprend :

- la collecte de mémoire auprès des habitants ou spécialistes,
- des recherches aux archives départementales de la Haute-Vienne,
- des recherches bibliographiques,
- la création des contenus, la mise en page de 20 panneaux d'exposition,
- la création d'outils de médiation pour le jeune public,
- des temps de médiations auprès des différents publics (adultes, jeunes publics, etc.).

Sa réalisation sera confiée à :

- Julie GRÈZE, adjointe au Chef de Projet PAH, avec un temps à passer estimé à 350 h,
- Philippe RADONNET, guide-conférencier, avec un temps à passer estimé à 132 h.

Ce projet peut bénéficier d'un co-financement Leader dans le cadre des programmes européens 2023-2027 selon le plan de financement suivant :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2023		FINANCEMENTS PRÉVISIONNELS		
Intitulé	Montant H.T	Intitulé	Montant	Taux
Salaires et charges J. GRÉZE (350h)	9 390,48 €	Autofinancement	3 662,80 €	20,00%
Salaires et charges P. RADONNET (132h)	3 478,43 €	DRAC N-A	2 221,65 €	12,13%
Frais de mission J. GRÉZE et P. RADONNET	514,76 €	Région N-A	3 173,78 €	17,33%
Frais de structure J. GRÉZE et P. RADONNET	1 930,34 €			
Panneaux exposition	3 000,00 €	LEADER 2023-2027	9 255,77 €	50,54%
Total	18 314,00 €	Total	18 314,00 €	100,00%

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement présenté, autorisent le Président à solliciter la subvention auprès de GAL Monts et Barrages et à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Sébastien MOREAU**

